

*Affaires courantes***JUSTICE ET SOLLICITEUR GÉNÉRAL****SOUS-COMITÉ SUR LA RECODIFICATION**

M. Charles A. Langlois (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Madame la Présidente, je pense que vous obtiendrez le consentement de la Chambre sur la motion suivante. Je propose:

Que le Sous-comité sur la recodification de la partie générale du Code criminel du Comité permanent de la justice et du Solliciteur général soit autorisé à faire rapport directement à la Chambre.

(La motion est adoptée.)

* * *

• (1510)

PÉTITIONS**LA PHASE II DU PROJET DE LA BAIE JAMES**

M. Jim Fulton (Skeena): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter une douzaine de pétitions dûment certifiées par le greffier des pétitions conformément à l'article 36 du Règlement. Ces pétitions, qui portent sur la phase II du projet de la Baie James, ont été signées par des milliers de Canadiens.

Les pétitionnaires estiment que les écosystèmes boreaux et arctiques de la région de la Baie James sont fragiles, qu'ils abritent une faune riche et variée dont des espèces rares et en voie de disparition comme la population de bélugas de l'est de la Baie d'Hudson, le carcajou et le faucon pèlerin. On retrouve, dans cette région, de nombreux oiseaux migrateurs et de grands mammifères uniques au monde, notamment le lynx, la loutre de rivière et le phoque d'eau douce.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de faire tout son possible pour suspendre la phase II du projet de la Baie James, du moins jusqu'à ce qu'ait été faite une étude approfondie d'impact sur l'environnement de ce projet et d'autres projets hydroélectriques utilisant des eaux qui s'écoulent dans la baie d'Hudson.

C'est M^{me} Diane Murray, de l'OPIRG Carleton, qui a eu l'amabilité de coordonner ces pétitions.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Madame la Présidente, je voudrais présenter une pétition au nom de deux Canadiens, Christine Lamont et David Spencer, condamnés à 28 ans de prison, au Brésil, ce qui est un déni de justice. Par ailleurs ils sont victimes de traitements cruels et inhabituels dans les prisons brésiliennes et ont été

l'objet de discrimination en ce qui concerne les peines et la libération conditionnelle.

En conséquence, les pétitionnaires demandent au Parlement de faire en sorte que le premier ministre demande au gouvernement du Brésil d'expulser Christine Lamont et David Spencer et de les renvoyer au Canada conformément à la loi brésilienne.

C'est signé par des centaines de personnes.

LA PHASE II DU PROJET DE LA BAIE JAMES

Mme Lynn Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de 500 personnes de tout le Canada. La première signature est celle de David Suzuki.

Cette pétition concerne la phase II de la Baie James et elle dit: les barrages hydroélectriques augmentent la concentration de mercure, de méthyl-mercure et d'autres substances dangereuses dans les systèmes aquatiques, et le mercure est un neurotoxique qui s'accumule et se concentre dans les tissus animaux et végétaux tout au long de la chaîne alimentaire. Même en quantités minimes il peut être très dangereux pour les animaux qui vivent vieux comme les humains et les bélugas.

Les pétitionnaires demandent donc au Parlement d'arrêter la construction de la phase II de la Baie James au moins jusqu'à l'achèvement d'une étude d'impact environnemental de ce projet et d'autres projets hydroélectriques dans le bassin de la baie d'Hudson, afin de protéger les écosystèmes uniques que l'on trouve dans cette partie du Canada.

LE JEU DE SOCIÉTÉ DU TUEUR EN SÉRIE

M. George S. Rideout (Moncton): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter, conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition concernant le jeu de société du tueur en série. Les habitants de ma circonscription demandent au Parlement d'envisager de modifier le Code criminel du Canada pour qu'on puisse empêcher la distribution au Canada de jeux violents et dégradants comme celui du tueur en série.

LES JEUNES CONTREVENANTS

L'hon. Alan Redway (Don Valley-Est): Madame la Présidente, j'ai ici un certain nombre de pétitions comptant littéralement une foule de signatures, mais ce n'est seulement qu'une petite partie des pétitions qui ont été signées par 140 000 Canadiens. Ces pétitions ont été lancées par Stu et Margaret Garriock de Calgary en mémoire de leur fils, Ryan, qui a été tué à coups de couteau par un jeune délinquant.